

A l'attention des présidentes, et présidents des clubs de plongée

A l'attention des gérantes, et gérants des centres de plongée

A l'attention des monitrices et moniteurs de plongée.

Commission Technique Régionale Martinique – Guyane (CTR)

Compte rendu de la réunion du 10 Octobre 2026

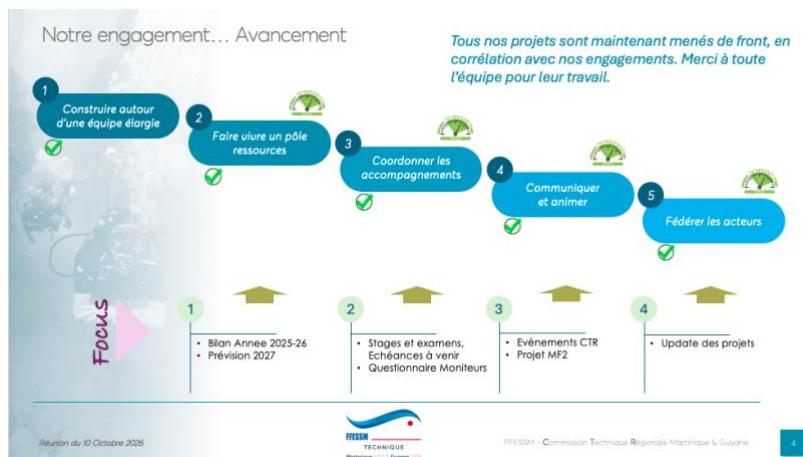
Lieu : DUCOS – Salle mise à disposition gratuitement.

Horaire : Samedi 19h00

Liste des clubs représentés :

	Presentiel	Distanciel	Excusés	Nb de participants	Presentiel	Distanciel
Club associatif						
CSAMM	Oui	Oui		8	8	-
CSCP	Oui	Oui		4	1	3
CRESSMA	Oui	Oui		2	1	1
SURCOUF	Oui			1	1	-
OCEANA	Oui			4	4	-
PLONGEE MARTINIQUE				-	-	-
YANA PLONGEE				-	-	-
SUB CAYMAN				-	-	-
CSAM9 Guyane		Oui		4	-	4
VOILE EXPLO	Oui			1	-	1
AAPA				-	-	-
SCUBA LIBRE				-	-	-
HYPOCAMPUS				-	-	-
CREPS				-	-	-
AUTRES		Oui		1	-	1
DELEGUE DU COLLEGE		Oui				
Structure commerciale						
DEEP TURTLE			Oui	-	-	-
DIAJ		Oui		1	-	1
EPM		Oui		1	-	1
CORAIL CARAIBE CLUB		Oui		1	-	1
ABC DIVE		Oui		1	1	
				29	16	13

L'objectif principal de cette réunion de la CTR est de présenter le bilan de la saisons 2025-26 eu égard aux engagements de l'équipe de la CTR, et de présenter les prochaines actions pour préparer la saison 2026-27, tout en rappelant les actions du dernier trimestre.



Le support présenté lors de la réunion est disponible sur le site de la CTR dans la rubrique "Réunion CTR et PV".

1. Préambule

Vincent tient à remercier l'implication de l'ensemble de l'équipe de la CTR :

- dans un premier temps tout particulièrement, Yann, en charge de la publication d'article dans le Subaqua, qui depuis plus de 3 ans, propose au moins un article par parution.



DERNIER SUBAQUA - TOUT LE MONDE À L'HONNEUR

Merci à tous les acteurs de cette dynamique

- La communication avec le subaqua reste intense (extrait dernier subaqua)
- NIVEAU 4
- STAGE FINAL MF1
- WEBINAIRE
- JOURNÉE MONITEUR

couplée avec une comm. locale toujours aussi efficace

Réunion du 10 Octobre 2026

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

- Dans un second temps, Amélie, en charge de la communication, elle a réussi à créer des modèles de communication, des visuels, reproductibles et spécifiques pour chaque action de la CTR, séminaire, webinaire, stage MF, examens, etc...

Une communication aussi séduisante...

1 Construire autour d'une équipe élargie

- A souligner le travail dans l'ombre d'Amélie qui a totalement « modifié la communication de la CTR » en lui donnant une autre dimension, aussi bien en terme de « design » que de gestion des réseaux sociaux, avec des qualités premières basées sur l'anticipation et la réactivité.

Réunion du 10 Octobre 2026

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

- Dans un troisième temps, les 3 personnes qui sont en charge de traiter les dossiers d'inscription, de répondre à toutes les sollicitations dans les meilleures délais possibles, elles sont toutes les 3 réactives au service de tous les licenciés.

LE TRAVAIL ADMINISTRATIF SANS QUOI....

1 Construire autour d'une équipe élargie

Après un échauffement au cours de la saison 2024-25, la 2nd saison était pleine... et avec +++ de besoins.

Bravo au travail méthodique, structure, réactif, et rigoureux de Marie-Jo, Sophie, et Anne pour leur implication pour vous tous.

TIV, Anteor, MF1, MF2, Initiateur, N4-GP....
l'organisation c'est grâce à elles.

Marie-Jo VILA
MF1 TSI et DE-E4
Secrétaire administrative et Référente TIV

Sophie NAULLET
Instructrice Régionale
Secrétaire Référente MF1 et MF2

Anne GRELAT
MF1 et TSI
Secrétaire Référente GP-N4 et Initiateur

Réunion du 10 Octobre 2026

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

1. Bilan de la saison 2025-26

Il faut retenir en priorité 2 stages initiateurs, 6 examens N4, et un stage Antéor en Guyane, une réunion SCA, et le lancement des webinaires. Toutes ces actions confirment la nouvelle dynamique au sein de la CTR, amorcée au cours de la saisons 2024-25, et confirmée au cours de cette saison.

3. Planning du dernier trimestre et Ressources Moniteurs pour Examens et Stages (N4, MF1, Initiateur) inscrits au planning.

Vous trouverez ci-dessous en rappel, la synthèse du planning de T4 présenté au cours de réunion, et en page 13 du support le détail (PdF, Délégué, et les ressources disponibles pour chaque action)

Un semestre plein...

Synthèse des actions en cours sur S2 (Stages et examens)

1. Reprise des journées pédagogiques
2. Dynamique des formations dans les 3 mois à venir
 1. Stage initiateur et TSI (Sept 26 au CSAMM)
 2. Stage initial MF1
 3. Stage initial MF2
 4. Formation TIV et recyclage
 5. + Reactivation à la demande des clubs
 6. Formation Antéor
 7. Examen N4 - DEEP
 8. Stage final F1

Nous avons été sollicités ces 3 derniers mois sur les besoins en stage MF1 en particulier, réflexion sur le repositionnement d'un stage MF1 en Janvier (3 WE).

Réunion du 10 Octobre 2026

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

4 Communiquer et animer

ACTUALITÉS CTR ET ÉVÉNEMENTS

4EME TRIMESTRE 2026

11 OCT STAGE INITIAL TIV

10 OCT REUNION CTR

19 OCT WEBINAIRE - SERVICE HYPERBARIC CHG

01 OCT STAGE INITIAL MF1 - 17.08.10, 25.08.10, 29.08.10

01 OCT STAGE INITIAL MF2 - DU 26 AU 29/09

01 OCT STAGE ANTEOR

NOV REUNIONS CTR ET CTR/DCA

NOV STAGE TIV RECYCLAGE - 18/11

DEC STAGE FINAL ET EXAMEN MF1

Pour information, il y a 11 inscrits pour le stage initial MF1 et 16 inscrits pour le stage initial MF2.

Focus Stages Examens & Ressources dernier Trimestre 26.

RESSOURCES POTENTIELLES - CTR (seulement Guadeloupe)

Guadeloupe 2026 (Date 2027)

Stage/Examen	Stage N4	Stage MF1	Stage MF2	Stage TIV	Stage Antéor	Stage Final	Examen N4	Examen MF1	Examen MF2
Direction Stage	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Président Jury	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Délégué CTR	...	...	...	...	...	...	...	...	...
MF1 / 10 Jours	...	...	...	...	...	...	...	...	...
MF1 / 10 Jours	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Reste à nommer ou valider les Présidents et délégué CTR du stage N4 de DEEP et de l'examen MF1 de Dec 2026, avec un max de ressources sur ces échéances.

Merci à tous.

Réunion du 10 Octobre 2026

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

5 Coordonner les accompagnements

Ensuite Vincent précise qu'il utilisera la même méthode de collecte des informations réalisée au cours de 2 dernières saisons, présentée ci-dessous.

2026-27 – Continuer de mobiliser les ressources ...

- Reconduire les 3 questionnaires selon prérogatives pour collecter l'ensemble des souhaits mais aussi besoins pour participer aux événements.
- Actuellement
 - Plus de 25 moniteurs MF2 et E4
 - Plus de 65 Moniteurs MF1 recensés, (avec des participations dans les examens N4 & initiateurs)
- Et nous aurons environ une vingtaine de stagiaires actifs (MQ et GY), recensés, susceptibles de participer aux journées péda.
- Et 16 stagiaires actifs MF2 d'ici la fin de l'année.

→ 2027 sera sous le signe de l'accompagnement pédagogique des stagiaires.

Les questionnaires s'adressent à tous les moniteurs MF2, DE-E4, DE-E3, MF1, éprouvé sur les 2 dernières saisons il sera reconduit pour la saison 2026-27.

2 Faire vivre un pôle ressources
3 Coordonner les accompagnements

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

Le prochain planning de l'année 2026-27, qui viendra compléter le 4^e trimestre, sera diffusé fin novembre une fois que la CTR aura pu récupérer les souhaits besoin des structures et tout particulièrement en terme de Stage initiateur et examens N4.

Une réflexion est en cours pour proposer un stage initial MF1 au cours du mois de Janvier 2027, afin d'anticiper une potentielle demande croissante pour participer à un stage initial MF1. Nous proposons de tester cette intégration d'un 2nd stage au cours de cette saison et de la saison prochaine, mais aussi de prendre en compte la filière par capitalisation pour valoriser éventuellement cette dernière comme certaine CTR en métropole.

Autres programmation à prévoir, à intégrer dans le planning

UPDATE **3** Coordonner les accompagnements

Une vraie réflexion à mener autour de la capitalisation (avec le college):

- Module Complémentaire 6-20m --- à regrouper en coordination avec les # clubs pour valider des E2 avec ce module complémentaire, => ouvrir la voie au processus de la capitalisation (à tester)
- Module complémentaire 20-40m --- à regrouper en coordination avec les # clubs
=> Option : Voie de la capitalisation / à tester au sein de la CTR
- Journée remise à niveau en théorie / MF1
=> La CTR n'est pas en charge de la formation en théorie des N4 futurs stagiaires MF1 et qui devront passer un examen « capacitaire » avant le stage final.
=> Néanmoins pourquoi pas proposer 4 à 5 ½ journée de renfort en théorie en complément des moniteurs clubs, assis sur le principe des ½ journée péda.

ARCHITECTURE GÉNÉRALE DE LA FORMATION

```

graph TD
    A[ARCHITECTURE GÉNÉRALE DE LA FORMATION] --> B[FILÈRE CLASSIQUE]
    A --> C[FILÈRE PAR CAPITALISATION]
    B --> D[STAGE INITIAL]
    C --> E[MODULE COMPLÉMENTAIRE 20 - 40 M]
    D --> F[STAGE PÉDAGOGIQUE EN SITUATION]
    E --> F
    F --> G[STAGE FINAL]
    G --> H[EXAMEN]
  
```

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

4. Focus TIV.

Nous allons maintenir le processus mis en place pour la dernière saison avec à la fois des dates fixes de 2 stages TIV, et aussi la capacité de s'adapter à la demande des clubs pour les recyclages et reactivations.

Focus TIV - PREVISIONS second semestre 2026

3 Coordonner les accompagnements

- **Planning T4 - 2026 pour la Martinique**
 - Formation initiale (2 jours), les lundis 05-12 Octobre
 - Reactivation le 12 octobre (ajouté à la demande des clubs)
 - Reactivité de la CTR et respect des engagements dans le cadre de ses missions.
 - Recyclage (1 jour) le dimanche 15 Novembre
 - D'autres sessions pourront être proposées suivant les inscriptions enregistrées.
- **Planning 2026 pour la Guyane,**
 - Formation organisée par Olivier Guin.
- **Achat de nettoyeurs ultrason**
- **Location de la Malette, entre 8 et 10 fois par an.**
 - L'investissement de 2025 était nécessaire.

Rappel : Les formations ne peuvent être assurées qu'à partir du moment où les licenciés envoient un dossier d'inscription complet à la CTR.

Réunion du 10 Octobre 2026



FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

15

5. Animation CTR.

Les webinaires, lancés cette année à raison d'une session par trimestre, seront reconduits au programme de la CTR selon la même fréquence. Le prochain, organisé en partenariat avec le CHU de Fort-de-France, se tiendra le 12 octobre. Par ailleurs, dans la continuité des deux dernières saisons, une nouvelle Journée des moniteurs sera également organisée en Juin 2027.



Programmation des Webinaires

- Organisation des WEBINAIRES (1 tous les 3 ou 4 mois)
 - D'après les besoins
 - Protocoles de désaturation, recommandation de la CTR
 - Approche Pédagogique M-Value et GP
 - Les Narco en plongée
- Le prochain programmé le 12 octobre
 - Sur le thème : **Médecine Hyperbare**, le « service hyperbare et la plongée sous-marine » (en septembre)
- suggestions : liste non exhaustive avec une cible prioritaire
 - Manœuvres et la désaturation
 - Les GPR, GPR - Définition, Causes et prévention
 - Les blocs et manœuvres Narco, station de gonflage
 - Protocoles Narco et GPR
 - Le FOP, détection, contraintes, solutions...
 - La plongée Triax en Martinique
 - Protocoles d'intégration des DVD dans la course Material
 - Etc.

Tout plongeur
Tout Plongeur
Général, Moniteurs, Plongeurs
Tous
Tout plongeur
Tout DVD/SD, PADL, SD...



Journée des encadrants

- Réalisation : Samedi 27 Juin (matin à 8h30) à l'IMS
 - 30 personnes ont participé à cette matinée.
 - Participation très active et constructive.
- Thèmes proposés
 - Animation en groupe de travail
 - Les nouveautés du MFT
 - L'IA au service de la pédagogie
 - Renforts pédagogiques (assistance)

→ La Journée Moniteur sera reconduite en 2027 avec probablement un thème sur la chaîne de secours, et les accidents / FOP.

Tous les webinaires sont enregistrés et mis à disposition sur la chaîne YouTube de la CTR.

6. Focus MF2.

Le stage débutera le 26 octobre jusqu'au 30 octobre inclus, avec @ 16 stagiaires, encadrés par Fabien P. (IN local), Antoine C. IN externe (Guadeloupe), et Nicolas P (IN stagiaire) et en support la quasi totalité des IR du collège.

Suite à des questions relatives à des participations à des stages fédéraux en qualité de stagiaires péda MF2, Vincent précise que ce sujet devra être abordé au cours du stage initial MF2. Néanmoins, pour des raisons de respect des candidats, il est peu probable de participer à des examens MF1, mais pourquoi pas au cours du stage MF1, ce point devra être abordé avec Fabien P. Directeur du stage initial MF2.

Au sujet des journées pédagogiques MF2, Vincent souhaite que ce sujet soit aussi

 FFESSM TECHNIQUE Martinique 972 & Guyane 973	Commission Technique	Version 1.0 Jan. 2025
	Réunion du 10 Octobre 2026 Compte Rendu	Ref-CTR-05-2026

abordé avec Fabien, lors du stage initial MF2.

Avancement projet formation MF2

3 Coordonner les accompagnements

- Priorité = CONTACT AVEC CTN ET VALIDATION du stage
 • Stage final en Oct 2027
- Réalisation :
 - 16 stagiaires pédagogiques (3 GY, 11 MQ, et 2 GD), 7 intervenants (IN, IR)
 - F.Pabot Directeur du Stage, IN Externe Antoine Capelle, complété du collège des instructeurs.
 - Journée renfort pédagogique (MF1), travail préparatoire (animé par Fabien)
 - Organisation équipe pédagogique avec la CTN (IN Locaux, IN Externes, et IR Locaux) selon nombre d'inscrits pour le stage initial
 - Finalisation du Budget pour 2026, avec le COMASSUB
- Inscription au planning CTN (En cours)

Du mardi 20 octobre au mardi 2 novembre 2026
- Prochaines étapes :
 - Production Tee Shirt CTR pour le stage initial
 - Réaliser le Budget pour le Stage final / saison 2027 ~ 2028 avec des partenariats locaux
 - Recherche du lieu du stage (UCPA ou autre, réflexion en cours)

SF => Cible = Toussaint 2027

Réunion du 10 Octobre 2026

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

7. Actions partenaires :

En accord avec le COMASSUB, la CTR va piloter un projet de demande d'agrément de centre de formation pour le PSC auprès de la FFESSM. Ce projet sera porté par Anne G.

Projet Secourisme

UPDATE **3** Créer le projet

Opportunité, en prévision des évolutions éventuelles à venir sur le RIFAP, de rendre la CTR au LE COMASSUB autonome en terme de secourisme.
 Projet devenir un organisme de formation PSC

Qui : Formateur Secouriste / Anne Grelot (chef de projet)
 Formateur Secouriste / en Guyane (x2)

Qual : Former et délivrer la certification PSC

Comment : La FFESSM a l'agrément au niveau national de former au PSC, et peut déléguer en région / département

Action : Démarche auprès de la CTN réalisée (avec le dossier à adresser) et valider par le COMASSUB.

Extrait CTN Feb 2025

Validé par le comité Directeur du COMASSUB

Réunion du 10 Octobre 2026

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

Projet « Chaîne de Secours »

3 Établir un réseau

PROJET CHAÎNE DE SECOURS A venir « PROJET 2026 »

- Intervention de Olivier Vignal Infirmier du SMUR et MF1, formateur ANTEOR
- Présentation du projet
- Perspectives et relation avec le secteur de la plongée

Echange avec O.Vignal 7octobre.
 Intervention lors du Webinaire
> PERSPECTIVE = JUIN 2027

Réunion du 10 Octobre 2026

FFESSM - Commission Technique Régionale Martinique & Guyane

Vincent rappelle qu'il y a un projet en construction autour de la chaîne de secours, qu'une journée est prévu en 2027 avec la collaboration de plusieurs acteurs.

8. Clôture – Fin de réunion

Une fois la présentation terminée, Pascal GONDROY, Instructeur Régional honoraire et membre du Collège des Instructeurs de la CTR, a demandé à intervenir.

Indiquant avoir été interpellé par des moniteurs, sans les nommer au cours de la réunion, il a souhaité porter à la connaissance des personnes présentes qu'une irrégularité avait été constatée concernant le dernier stage Initiateur qui s'est tenu en septembre 2026 : la responsabilité de ce stage avait été confiée à une personne qui ne disposait pas des prérogatives requises.

Après avoir clairement remis en cause l'équipe de la CTR, et son manque de contrôle sur l'organisation de ce stage, Pascal GONDROY a demandé au Président de la CTR quelles suites il entendait donner à cette situation et quelle décision il comptait prendre.

En réponse, Vincent N., Président de la CTR, après avoir remercié Pascal GONDROY de l'avoir informé le matin même de son intention d'intervenir au cours de la réunion sur cette irrégularité, lui a répondu avec fermeté et sans ambiguïté sur les trois points suivants :

CONSTAT DE L'ERREUR

Le Président de la CTR a reconnu qu'une erreur avait effectivement été commise. Il a précisé que celle-ci relevait d'une erreur d'inattention et d'un manque de vigilance dans le contrôle des prérogatives du responsable désigné pour le stage. Le CSAMM organisant habituellement un stage Initiateur chaque année, cette situation habituelle et récurrente a contribué à ce que ce point précis ne fasse pas l'objet de la vigilance nécessaire.

Cette erreur a donc été clairement reconnue et assumée.

DÉCISION ET VALIDITE DU STAGE

Le Président de la CTR a indiqué qu'il prendrait contact avec la Commission Technique Nationale (CTN) afin de lui exposer la situation, de recueillir son avis et de connaître les solutions possibles dans ce type de situation.

Ce n'est qu'à la suite de cette consultation que serait prise la décision de valider ou d'annuler le stage concerné.

SITUATION DES STAGIAIRES

Enfin, le Président de la CTR a précisé que, dans l'hypothèse où le stage devrait être annulé, il prendrait ses responsabilités et prendrait en charge l'organisation lui-même d'un nouveau stage, accompagné de la personne qui a organisé le précédent, dans les meilleurs délais.

Il a insisté sur le fait que l'intérêt des stagiaires devait primer, ceux-ci n'étant en rien responsables de l'erreur constatée.

Poursuite des échanges et rappel du périmètre de la CTR

Malgré ces réponses apportées sur l'erreur constatée, les démarches qui seraient engagées et les dispositions envisagées pour les stagiaires, Pascal GONDROY a néanmoins poursuivi son intervention devant les participants.

S'adressant directement au Président de la CTR, **il a alors abordé différents sujets ne relevant pas des compétences de la CTR** : relations internes au sein d'un club, relations avec un employeur, relations employeur/salarié, considérations relatives aux aspects juridiques d'un contrat de travail ainsi que la situation professionnelle d'un salarié.

Bien que le nom de la personne concernée n'ait pas été prononcé, la mention

 FFESSM TECHNIQUE Martinique 972 & Guyane 973	Commission Technique	Version 1.0 Jan. 2025
	Réunion du 10 Octobre 2026 Compte Rendu	Ref-CTR-05-2026

précise de son poste ne laissait aucun doute quant à son identification par les personnes connaissant la situation.

Pascal GONDROY a par ailleurs lui-même précisé ne pas être membre de la structure concernée.

Face à la nature prise par ces échanges, le Président de la CTR a tenu à rappeler avec fermeté que les sujets ne relevant ni des missions ni des prérogatives de la CTR n'avaient pas à être exposés ou débattus au cours d'une réunion de cette Commission.

Il a également rappelé qu'une réunion de la CTR ne pouvait constituer le cadre dans lequel seraient exposées publiquement des situations individuelles, professionnelles ou contractuelles concernant des personnes identifiables, a fortiori lorsque la CTR ne dispose d'aucune compétence pour les apprécier ou y apporter une réponse.

Dans ce contexte, Sophie, membre de la CTR et du Collège des Instructeurs, a ressenti la nécessité de rappeler plusieurs paragraphes de la Charte du Moniteur Fédéral.

La réunion a ensuite été clôturée.

La CTR remercie tous les participants.

Le président de la CTR

La Secrétaire de la CTR



FFESSM

TECHNIQUE

Martinique | 972 & Guyane | 973

Vincent Naullet
Président de la CTR
✉ ctrm972@gmail.com
🌐 www.ctrmartinique.com





FFESSM

TECHNIQUE

Martinique | 972 & Guyane | 973

Marie José vila
Secrétaire Administrative
Référente T.I.V.
✉ ctrm972@gmail.com
🌐 www.ctrmartinique.com



 FFESSM TECHNIQUE Martinique 972 & Guyane 973	Commission Technique	Version 1.0 Jan. 2025
	Réunion du 10 Octobre 2026 Compte Rendu	Ref-CTR-05-2026

Position et décision du Président de la CTR concernant le compte rendu

En sa qualité de Président de la CTR, Vincent N. a pris la décision de ne pas retranscrire dans le détail les propos et échanges intervenus sur ces différents sujets, ceux-ci étant totalement étrangers au périmètre et aux prérogatives de la CTR.

Il apparaît néanmoins nécessaire de faire état de leur existence dans le présent compte rendu afin d'expliquer le rappel au cadre qui a été effectué au cours de la réunion.

Cette décision de ne pas retranscrire les propos dans leur détail est également motivée par le fait qu'un compte rendu de CTR n'a pas vocation à devenir le support de considérations ou de mises en cause relatives à la vie interne d'un club, aux relations entre un employeur et un salarié, à un contrat de travail ou, plus généralement, à toute situation individuelle ne relevant pas des compétences de la Commission Technique Régionale.

À plus forte raison, des propos susceptibles de remettre en cause l'intégrité ou la probité d'une personne identifiable n'ont pas vocation à être consignés dans un compte rendu institutionnel lorsque la CTR n'a ni compétence ni légitimité pour instruire ou apprécier les faits ainsi évoqués.

Le Président de la CTR profite de ce compte rendu pour rappeler qu'en dehors du cadre formel des réunions de la Commission, il reste disponible pour échanger, écouter, conseiller ou orienter les personnes qui souhaiteraient le solliciter sur une difficulté particulière, dans la limite de ses compétences et à titre consultatif.

Cette disponibilité ne saurait toutefois justifier que des situations individuelles étrangères aux missions de la CTR soient exposées devant des participants à une réunion institutionnelle.

Le président de la CTR

